

Protocole simplifié – Atelier Électrotechnique

Le protocole repose sur 5 principes fondamentaux :

- le maintien de la distanciation physique,
- l'application des gestes barrières, en particulier les règles de port du masque,
- la limitation du brassage des élèves,
- le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels,
- la formation, l'information et la communication



Présence des élèves dans l'établissement :

- uniquement sur les séances indiquées sur l'emploi du temps
- sur le temps de pause méridienne si séances matin et après-midi
- port du masque obligatoire ; changé toutes les 4 heures

Toilettes : sanitaires de l'atelier d'Électrotechnique

Bureaux de la vie scolaire : accès restreint, entrée par la porte donnant dans le hall, sortie par la salle de permanence.

Déplacements :

Les activités dans l'établissement sont organisées de façon à minimiser les déplacements de personnes. Tous les déplacements se font dans le calme, sans courir, si des personnes se croisent, chacun se met à droite dans le sens de son déplacement.

Repas de midi :

Pas de réouverture de la demi-pension.

L'espace extérieur situé entre les salles 02 et 03 est mis à disposition des élèves et des personnels qui souhaitent manger sur place, dans le respect des gestes barrières et de la propreté du lycée.

Déroulement d'une séance à l'atelier d'électrotechnique :

Entrée du lycée	Portail principal (pas de tourniquets) ; fil d'attente en respectant distance de 1m
Entrée dans le bâtiment	Désinfection des mains à la solution dans le hall
Déplacement vers l'atelier d'électrotechnique	Entrée par le hall, couloir vers les salles de construction mécanique, couloir de droite vers l'atelier, accès à l'atelier d'Électrotechnique
Mise en tenue - vestiaires	En accès restreint à 2 élèves en même temps et en respectant les zones neutralisées et les règles affichées à l'entrée. Les élèves prennent leurs affaires dans le vestiaire et se changent dans l'atelier.
Lancement du TP	Accueil en classe éventuellement – distribution des documents de TP
Activité	Respecter les consignes sanitaires indiquées par l'enseignant (nettoyage de poste)
Lavage de main	A l'eau et au savon – robinets des toilettes et du hall électrotechnique ; respect des gestes barrière
Pause	Espace de pause, sous la surveillance de l'enseignant : <ul style="list-style-type: none"> ✓ 2d : espace extérieur au niveau de la zone de rassemblement pour les cours d'EPS ✓ 1^{ère} : espace extérieur au niveau de la porte de sortie située entre les salles 17 et 18
Lavage de main	A l'eau et au savon – robinets des toilettes et du hall électrotechnique ; respect des gestes barrière
Activité	Respecter les consignes sanitaires indiquées par l'enseignant (nettoyage de poste)
Déshabillage- vestiaires	Changement dans l'atelier. Rangement des affaires dans le vestiaire en accès restreint 2 par 2.
Lavage de main	A l'eau et au savon – robinets des toilettes et du hall électrotechnique ; respect des gestes barrière
Sortie	Par la porte de sortie située entre les salles 17 et 18, puis contournement du bâtiment par la droite (en direction du parking enseignants) jusqu'au portail principal. INTERDICTION DE SORTIR PAR LE PORTAIL VOITURES.

Aucune sortie de l'établissement n'est autorisée au cours de l'activité. Il n'est ainsi par exemple pas possible de faire une pause cigarette dans le temps de l'activité.